

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 28 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 22 AVRIL 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - M. Bruno CASSEN - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Michel BREAN - Mmes Laure FAUDEMÉR - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES

POUVOIRS :

- M. Michel BREAN donne pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : FORUM DES ASSOCIATIONS 2016 : PROGRAMME ET TARIFS

La Ville de Dax mène une politique de cohésion sociale visant notamment le soutien et la valorisation de la vie associative.

A ce titre, elle organisera dans le parc Théodore Denis, le 03 septembre 2016 de 9h30 à 18 h, un forum ouvert à toutes les associations, sportives, culturelles, sociales et solidaires de Dax.

Ce temps fort réunira près de 115 associations et vise plusieurs objectifs :

- Communiquer : permettre aux associations de se faire connaître du grand public, en exposant leur projet et leur activité,
- Échanger : aider les associations à promouvoir leurs actions pour mobiliser de nouveaux bénévoles,
- Se rencontrer : favoriser les dynamiques inter-associatives pour l'organisation et le déroulement du Forum des associations 2016.
- Se divertir : permettre au public et aux bénévoles associatifs de bénéficier d'une journée conviviale, offrant des animations et des initiations proposées par les associations et les partenaires.

Le programme et le budget prévisionnels du Forum 2016 sont présentés en annexe.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

- participation des associations au Forum : droits d'inscription : 20 € par association
- participation des annonceurs ou partenaires :
- . tenue d'un stand sur site : 500 €
- . affichage sans présence physique : 250 €
- participation à la soirée conviviale de clôture du Forum : 12 € par personne.

**SUR PROPOSITION DE MADAME MARIE-JOSEE HENRARD, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme et le budget prévisionnels du forum des associations 2016 ainsi que les tarifs de participation présentés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160428-20-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 29 Avril 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».